

SEPTEMBRE 2019 - N°56

# Grand angle

Journal d'information  
du Centre Hospitalier des Pays de Morlaix



**L'hôpital  
poursuit sa  
modernisation**

**Gestion patrimoniale**

# SOMMAIRE

	<b>DOSSIER</b> <b>L'hôpital poursuit sa modernisation</b>	<b>3</b>
	<b>ACTUALITÉ DES PÔLES</b> <b>Retour sur le programme de la journée bloc opératoire</b>	<b>6</b>
	<b>HYGIÈNE SANTÉ</b> <b>Cap Breizh Mains</b>	<b>6</b>
	<b>FOCUS</b> <b>Résidence Saint-Michel</b>	<b>7</b>
	<b>RECHERCHE CLINIQUE</b>	<b>7</b>
	<b>FOCUS SERVICE QUALITÉ</b> <b>Retour sur notre démarche qualité gestion des risques</b>	<b>8</b>
	<b>FOCUS PROJET SOCIAL</b> <b>Le Baromètre social</b>	<b>10</b>
	<b>FOCUS INNOVATION</b> <b>Présentation de l'EMDR</b>	<b>10</b>
	<b>IFSI</b> <b>Voyage pédagogique au pays plat</b>	<b>12</b>
	<b>EN DIRECT DE LA DRH</b>	<b>12</b>
	<b>BRÈVES ACTUALITÉS</b>	<b>14</b>
	<b>HISTOIRE</b>	<b>16</b>

## Comité de rédaction

**Directeur de la publication :** Ariane BÉNARD, Directeur.

**Rédacteur en chef :** Antoine LABRIÈRE, Directeur Adjoint.

### Membres :

- Bernard BINAISSE, Psychologue, secteur 5
- Christine MOGUEN, Directrice IFSI
- Laurence CADIOU, Cadre supérieur de Santé, Direction des Soins.
- Hervé CARLUER, Contremaître P. Services Techniques.
- Anne GRIMALDI, Cadre Supérieur Coordonnateur du pôle Psychiatrie Addictologie
- Mariannic LANDIÉ, Cadre Supérieur Coordonnateur des pôles Médico-techniques et Chirurgie Mère-Enfant
- Guylaine DESJARDINS, Cadre Supérieur Coordonnateur du pôle SSR Personnes Agées
- Yannick LE GUEN, Responsable des services intérieurs

**Conception et réalisation :** Florence MAUSSION, Graphiste, Brest.

**Impression :** Cloître Imprimerie - Tirage : 1 000 exemplaires.

15, rue de Kersaint Gilly - BP 97237 - 29672 Morlaix Cedex  
Tél. 02 98 62 61 60 - Fax 02 98 62 69 18  
[www.ch-morlaix.fr](http://www.ch-morlaix.fr)



## edito

**E**n ces temps de rentrée, il est d'usage de préparer l'année scolaire qui vient et d'envisager les chantiers qui nous attendent. Ils s'inscrivent évidemment dans la continuité des dossiers lancés depuis plusieurs mois voire plusieurs années pour certains.

• Notons tout d'abord que le projet d'établissement a été définitivement validé par l'ensemble de nos instances et approuvé par le Conseil de surveillance le 2 juillet. Il nous faut maintenant en assurer une communication large, interne et externe. Les supports de communication, pour en faire un document agréable à parcourir sont en cours de finalisation. Cette étape de communication est importante car il s'agit de notre feuille de route pour les quatre prochaines années. Elle doit nous permettre de fédérer mais aussi d'attirer, tant on constate que l'attractivité de l'établissement, pour les patients comme les professionnels est un enjeu prioritaire.

• A l'heure où j'écris ces lignes, le rapport de certification ne nous est pas encore parvenu. Il fait suite à ce moment intense de la visite de certification qui s'est déroulée la première semaine de juin. Les observations qui ne manqueront pas permettre d'ajuster notre politique qualité mais je veux ici redire les constats exprimés par les experts visiteurs d'une excellente implication de l'ensemble des équipes au service de la qualité des soins. Que chacun d'entre vous en soit très sincèrement remercié.

• Le dossier « fil rouge » de l'établissement est aussi celui de la modernisation de son bâti. Un pas a été franchi au printemps avec l'installation des unités de soins de suite et réadaptation du site de Morlaix dans les nouveaux locaux de Plougouven. Chacun a pu apprécier le confort de ces locaux vastes, lumineux, colorés, répondant aux besoins des patients et à des conditions de travail améliorées.

Le Centre de soins, d'accompagnement et de prévention en addictologie a lui aussi quitté un bâtiment vétuste et inondable auprès de la rue de Brest pour rejoindre des locaux neufs sur le plateau Saint Fiacre.

Cet été aura aussi permis de franchir une étape importante dans le projet de la psychiatrie avec la désignation de l'architecte qui travaillera à la reconstruction du bâtiment historique. Les temps de concertation avec les professionnels vont pouvoir reprendre afin d'affiner les besoins et les traduire en futurs travaux. L'opération et les premières esquisses vous sont présentées dans les pages suivantes. Il nous reste enfin à reprendre avec l'Agence régionale de santé le dossier de la reconstruction de l'hospitalisation du court séjour MCO afin d'obtenir une validation de l'opération à l'échelon national.

Voici quelques points de repère dans l'actualité de l'établissement. Ils structurent notre action en ne gommant rien des préoccupations quotidiennes, au premier rang desquelles figure la démographie médicale. L'investissement de la Présidente de la CME et de la Direction est total pour travailler sur des réponses immédiates et d'urgence mais aussi construire une politique à long terme.

Je vous souhaite une bonne lecture à tous,  
Bien cordialement.

**Le Directeur,**  
Ariane Bénard

## dossier



# L'hôpital poursuit sa modernisation



## Gestion patrimoniale



**L**es projets de restructuration partielle du secteur MCO et de restructuration des services d'hospitalisation de psychiatrie générale du Centre Hospitalier des Pays de Morlaix ont fait l'objet au cours des deux dernières années d'échanges et travaux internes et externes à l'établissement.

Le projet pour la psychiatrie, validé et en partie accompagné par des financements de l'ARS et dont l'ouverture est prévue en 2023, est d'ores et déjà bien avancé. Les premières esquisses vous sont présentées dans ce numéro.

S'agissant des services de court séjour, ce projet doit encore faire l'objet de nombreux travaux internes et d'une validation régionale et nationale.

### Le point de départ : un état des lieux des locaux et des besoins en investissement.

Après un diagnostic très détaillé des locaux sur le site de Morlaix, plusieurs hypothèses de réhabilitation, restructuration, reconstruction, ont été travaillées puis discutées avec l'Agence régionale de santé en 2017 et 2018.

Dès le début du projet, le CHPM a fait appel à A2MO, un cabinet indépendant de conseil spécialisé dans le domaine de l'assistance à maîtrise d'ouvrage.

La société A2MO, accompagnée par un comité de pilotage et des groupes de travail a poursuivi un double objectif :

- ➔ Définir des principes d'organisation de l'espace conformes aux activités, au projet médical et aux attentes des équipes médico-soignantes ;
- ➔ Elaborer un schéma directeur permettant de disposer de bâtiments répondant aux besoins et aux exigences environnementales et d'accessibilité. Ce projet aura également vocation à proposer des conditions de travail optimales pour les personnels en disposant de locaux répondant aux normes.

La reconstruction de Bézilal, elle aussi envisagée dans le cadre de ce dossier, reste à travailler avec le Conseil départemental.



## Des échanges fructueux avec l'Agence Régionale de Santé

Plusieurs rencontres avec l'Agence Régionale de Santé ont eu lieu, dont l'objectif était principalement de sécuriser la soutenabilité financière de ces opérations d'investissement majeures pour l'avenir de l'établissement.

### → Juin 2017

Visite du CHPM par l'ARS - Présentation du schéma directeur envisagé.

### → Novembre 2017 à mai 2018

Elaboration des différentes hypothèses et scénarii de financement, puis validation d'un premier scénario par l'ARS.

### → 9 juillet 2018

Courrier du Directeur Général de l'ARS Bretagne validant les opérations de psychiatrie et du court séjour et accordant un accompagnement régional à hauteur de 6 millions d'euros pour la psychiatrie. Pour le court séjour, si le principe de la reconstruction est validé, le projet doit encore être travaillé puis soumis à une instance nationale.

Dès réception de ce courrier les études pour la restructuration de la psychiatrie ont été lancées. Pour mémoire, l'option retenue est celle de la restructuration du bâtiment historique, et de l'abandon des deux USN des secteurs 6 et 7.



## Projet psychiatrie

Le 5 juillet dernier, le COPIL projet patrimonial dédié à l'opération de psychiatrie, accompagné par l'expertise du Programmiste A2MO, a pu analyser 3 projets selon des critères pré définis. Le projet localisé sur le site de Morlaix intègre les activités de psychiatrie d'hébergement et les fonctions transversales des trois secteurs dans un bâtiment historique de 7 000 m<sup>2</sup> actuellement, quasi désaffecté aujourd'hui. Le bâtiment historique agrandi et profondément restructuré est destiné à accueillir :



- TROIS UNITÉS D'ADMISSIONS DE 25 LITS (SECTEURS 5,6 ET 7)
- LA CRÉATION D'UNE PLATEFORME 16/25 COMPRENANT DES LITS D'HOSPITALISATION, SOCLE D'UN RÉSEAU EN SANTÉ MENTALE SUR LE PAYS DE MORLAIX (6 PLACES D'HOSPITALISATION ET 4 PLACES D'HÔPITAL DE JOUR)
- LA SOCIOTHÉRAPIE : FOYER, BANQUE, ATELIERS THÉRAPEUTIQUES
- LES « PC » DES TROIS SECTEURS : SECRÉTARIATS, BUREAUX MÉDICAUX, PSYCHOLOGUES, ASSISTANTES SOCIALES, CADRES SUPÉRIEURS DE SANTÉ
- L'ÉQUIPE MOBILE À ORIENTATION SOCIALE ET MÉDICO-SOCIALE
- LA DIRECTION DE LA PSYCHIATRIE
- LES LOCAUX DÉDIÉS AUX AUDIENCES FORAINES
- LA THÉRAPIE FAMILIALE

Le comité a porté son choix sur le projet proposé par le cabinet LAZO et MURE basé à MONTRouGE (92). Le projet retenu répond aux attendus d'un programme porté par les professionnels, réunis en groupes de travail au cours de l'année. La proposition architecturale fractionne clairement les espaces intérieurs et extérieurs et permet de promouvoir le soin dans une dimension sécurisante et innovante.

Le projet se fonde sur une organisation incluant deux bâtiments en extension, de part et d'autre de la chapelle, assurant chacun une forme en « L » à l'arrière de la façade. La morphologie de l'extension assure une organisation fonctionnelle en boucle. Le fractionnement des espaces clarifie leurs destinations et identification. Chaque unité dispose d'un jardin sécurisé et visible depuis les lieux de soins. Le cheminement est facilité pour les usagers. Les espaces dédiés aux professionnels favorisent des lieux de convivialité et d'échange tout en respectant là encore la place de chacun.

Certains points doivent être approfondis avec la maîtrise d'œuvre dans les mois qui viennent, c'est pour cela que les groupes de travail se réunissent de nouveau pour

travailler l'avant-projet sommaire dès le mois d'octobre 2019 puis l'avant-projet détaillé en janvier. Le projet finalisé représentera 8 252 m<sup>2</sup> pour un budget hors taxe de 14,059 millions d'euros et une livraison prévue pour décembre 2022, soit 24 mois de travaux.

Il intègre une restructuration complète et une extension de la façade arrière, en accord avec l'architecte des bâtiments de France. Le projet intègre une démarche environnementale et nécessite également une réorganisation de voies d'accès et des parkings de proximité.

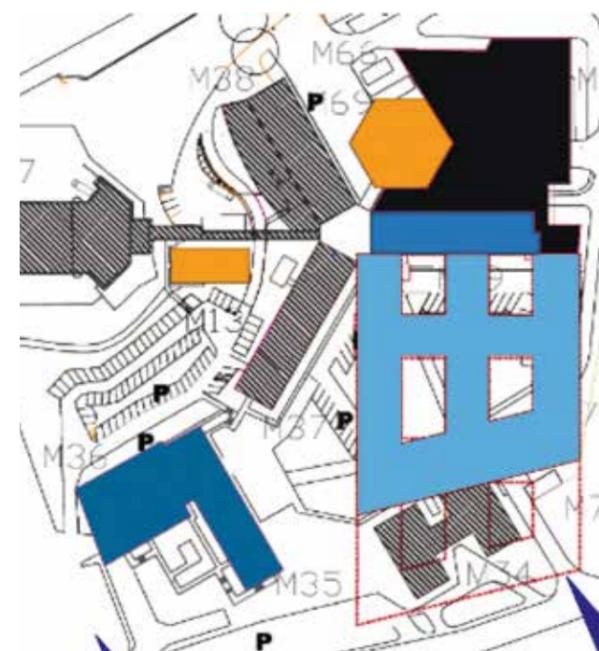


## Le secteur MCO

S'agissant du court séjour, le scénario retenu est celui de la construction de nouveaux locaux d'hospitalisation ; le plateau technique est conservé. Le coût estimé à ce stade est de 80 millions environ.

Compte tenu de son montant, cette opération devra être préalablement validée par une instance nationale. Il s'agit d'une procédure obligatoire, longue et exigeante. Elle suppose en particulier que l'établissement soit en capacité de proposer une évolution de son organisation lui permettant d'atteindre les indicateurs de performance en vigueur au niveau national pour assurer le financement du projet. Il est également indispensable que l'établissement puisse présenter une situation budgétaire solide afin que ce projet d'investissement majeur reste soutenable dans la durée.

Les discussions avec l'Agence régionale de santé se poursuivent ; l'objectif immédiat est de consolider notre dossier afin de définir avec l'ARS un calendrier de passage devant les instances nationales.





## Retour sur le programme de la Journée Bloc opératoire



8h00  
8h30

### Accueil Salle Paugam

**M. Laurent**, Directeur des Soins  
Coordonnateur Général, de la  
qualité et de la gestion des risques  
**Dr Rousseau**, coordinateur du bloc

9h00  
11h00

### Communication interprofessionnelle Gestion des conflits

**M. Balez**, Docteur en Psychologie  
du Travail et des Organisations

11h30  
12h30

### Gestion des risques

via la déclaration d'événements  
indésirables (dysfonctionnements, presque  
accidents, événements indésirables graves  
associés aux soins)

**Clotilde Tanguy**, Ingénieur Qualité

### PAUSE DÉJEUNER

14h00  
15h30

### Prélèvement Multi Organe

**1 - Retour de l'enquête auprès  
des professionnels**

**2 - Les différents donneurs :**

Patients décédés : prélèvements tissus -  
Don du vivant - Prélèvement après arrêt  
cardiaque - Prélèvement après limitation et  
arrêt traitement - Prélèvement des patients  
en état de mort encéphalique

**Dr Egretteau**, Médecin réanimateur  
et **M. Buard**, IADE

14h00  
15h30

**Retour des congrès  
MAPAR et JEPU 2019 (IADE)  
et UNAIBODE 2019 (IBODE)**

15h45  
17h00

**Non-conformité en stérilisation  
Equipe de stérilisation**

Bravo aux équipes du Bloc opératoire  
pour l'organisation de la journée  
et leur participation active !



## Cap Breizh Mains



Initiée en 2017 par le Centre d'appui pour la Prévention des Infections Associées aux Soins (CPIAS) Bretagne, la campagne Cap Breizh Mains bat son plein et poursuit la promotion de la friction hydro-alcoolique des mains.

Depuis le mois de Février, quatre affiches ont été transmises aux services, dans l'objectif de rétablir la confiance des professionnels vis-à-vis des solutions hydro-alcooliques. Une campagne visuelle est également toujours consultable, sous la

forme de quatre films mis en ligne, sur Intranet.

Afin d'évaluer l'impact de cette action à court terme, l'Equipe Opérationnelle d'Hygiène Hospitalière s'est rendue dans les services lors de la semaine « Mission Mains propres ». Durant ce quick-audit, les échanges furent révélateurs pour les deux parties.

Lors de cette semaine a également eu lieu la remise des trophées récompensant les services ayant respectivement les meilleurs taux d'ICHSA pour l'année 2018 et le premier trimestre 2019, ainsi que ceux ayant connu les meilleures progressions. Cette cérémonie s'est tenue le 23 Mai 2019, en présence de Madame Bénard et Monsieur Laurent, qui, à l'image de l'ensemble de la Direction, soutiennent activement cette campagne.

Parallèlement, l'EOHH a rencontré les services ayant les taux les plus bas en terme d'ICHSA pour l'année 2018, afin d'établir la liste des freins à l'usage des solutions. Les discussions fructueuses et les réponses des personnels à un questionnaire élaboré par le CPIAS Ile de France ont permis de mieux comprendre ce qui pouvait rendre les agents réfractaires à l'utilisation des SHA. Parmi les réponses les plus fréquemment données figurent les difficultés en terme de tolérance aux produits comme étant le principal obstacle freinant le recours au solution.

Afin de pallier ce problème, le CHPM installe des distributeurs de crème protectrice des mains sur le tripode dans un premier temps, dans les salles de pause des agents. Si un impact réel sur l'utilisation des SHA est constaté, le dispositif sera élargi à l'ensemble des services.

La résidence Saint Michel et le Centre hospitalier des Pays de Morlaix sont en direction commune depuis mai 2018, date de la signature officielle d'une convention entre les établissements. La résidence a achevé ses travaux en 2018 après presque 4 années et accueille 145 résidents présentant des situations de handicaps psychiques ou d'accompagnement de l'avancée en âge accompagnés par 110 emplois temps plein.

St Michel est situé en milieu rural sur un terrain de 10 hectares à proximité de Landivisiau. L'établissement géré en 1935 par une congrégation accueillant aussi bien des enfants déficients que des indigents à l'époque, a fondé son architecture autour du château de Tonquedec.

L'établissement plus connu sous le nom de « kervoanec », lieu dit, a su faire évoluer ces deux sections jusqu'à accueillir un EHPAD de 100 lits (dont pasa et PHV), un foyer de vie de 30 lits, un FAM de 10 lits, un accueil de jour PH de 5 places. Fort de son cadre de verdure apaisant, la résidence a déployé pour répondre aux besoins des personnes accueillies, les activités physiques adaptées et des liens avec les associations sportives et culturelles locales.

La résidence s'appuie sur l'expertise du CHPM depuis plusieurs années, notamment sur des questions techniques de gestion des risques (hygiène, informatique, qualité) mais également bénéficie de l'appui médical notamment de la psychiatrie de secteur, pour accompagner les publics accueillis, mais aussi les équipes.

Les diagnostics de performance réalisés dans le cadre du contrat pluriannuel d'objectifs et de moyens ont été l'occasion pour la résidence de réinterroger son fonctionnement de poser les limites d'un fonctionnement autonome, au regard des évolutions du système de santé. La résidence a alors fait le choix de se rapprocher du partenaire de proximité, le CHPM.

Rappelons que la direction commune est, sur le plan juridique, un mécanisme statutaire, qui permet de confier à un directeur la responsabilité et la conduite de deux structures publiques

sanitaires et/ou médico-sociales. Les établissements concernés conservent leur autonomie juridique, et les liaisons opérationnelles qui pourront se nouer entre eux devront s'appuyer sur les dispositifs juridiques existants : conventions de coopération, groupements de coopération sanitaire (GCS) et GHT... La convention va faciliter le processus décisionnel et les rapprochements entre les deux établissements.

La structuration induite par la direction commune a pour objectif d'améliorer encore la qualité de ce lieu de vie reconnu qu'est la résidence saint Michel, et de conforter les réponses apportées de façon mutualisée avec les autres établissements médico sociaux en direction commune du pays de Morlaix et d'Huelgoat.

La résidence St Michel est entièrement rénovée après 4 années de travaux et a inauguré son site officiellement le 29 septembre 2018, date de la St Michel. Le montant réel des travaux est de 20 millions d'euros : les subventions proviennent du conseil départemental 29, du conseil régional bretagne, de l'ARS, de la CNSA, des caisses de retraite complémentaires. Le reste est basé sur l'autofinancement et l'emprunt.

## ACTUALITÉS DE LA RECHERCHE CLINIQUE



Dans le cadre du développement de la Recherche paramédicale, objectif à la fois pour le GHT et le groupement RIMBO, la direction de la recherche clinique et de l'innovation a répondu à un appel d'offre pour créer un poste de coordinateur de la recherche paramédicale, financé par l'ARS pour une durée d'un an. Les moyens demandés avaient pour but de libérer du temps pour un **chargé de mission et d'aider concrètement à l'émergence et au montage de projets de recherche infirmiers et paramédicaux**, avec comme objectif principal de **favoriser l'adhésion des professionnels paramédicaux des établissements du groupement RIMBO à la Recherche soignante**.

Marc Beaumont, kinésithérapeute dans le service de réhabilitation respiratoire est chargé de cette mission en travaillant à mi temps dans le service de réhabilitation respiratoire le matin et l'après midi, il assurera le poste de coordination entre les différents établissements du groupement RIMBO.

il peut ainsi apporter un éclairage clinique, scientifique à tous les niveaux d'organisation des soins en mettant en place différentes missions et actions spécifiques :

- ▶ Collaborer avec les Directeurs de soins des GHT dans la diffusion d'une culture de recherche paramédicale.
- ▶ Aider l'encadrement à soutenir les projets de recherche émergents.
- ▶ Accompagner les équipes soignantes pluri-professionnelles à formuler et structurer les projets de recherche autour de problématiques cliniques prévalentes.
- ▶ Animer le réseau RIMBO sur le versant recherche paramédicale.
- ▶ Participer à des programmes de formation dans son domaine d'expertise.
- ▶ Suivre des actions réalisées (bilan d'activité).

Son action s'inscrit **en relation très étroite avec le Comité de Recherche Paramédicale du CHU de Brest, les Directeurs de soins et les correspondants recherche paramédicale des établissements de santé du groupement RIMBO.**

**Pour tout renseignement :** vous pouvez contacter  
Marc Beaumont : mbeaumont@ch-morlaix.fr

**Auteurs :** L'équipe de Recherche Clinique  
Mélanie Bertel, Vanessa Carn et Marc Beaumont



## FOCUS SERVICE QUALITÉ

# Retour sur notre démarche qualité gestion des risques



## Certification HAS

### Visite de suivi en janvier 2018

Les 29, 30 et 31 janvier 2018 avait lieu sur le CHPM une visite de suivi de la HAS. Celle-ci portait spécifiquement sur le circuit du médicament et les pratiques autour de la contention des patients. A l'issue de la visite le CHPM avait été certifié en « B ».

Le travail de tous spécifiquement autour de la prise en charge médicamenteuse, de la contention et des formations aux gestes d'urgence a été reconnu.

Un nouveau rapport de certification, additif à celui de la visite initiale, retrace ces conclusions. Il est accessible sur Intranet\* ou sur le site internet de la HAS : [www.has-sante.fr](http://www.has-sante.fr)

Le CHPM a donc répondu aux attendus de la HAS ; pour autant les travaux doivent et se poursuivent autour de l'amélioration et l'évaluation de nos pratiques, la sécurisation des soins proposés et prodigués à nos patients.

### Nouvelle visite de certification : un rapport prévu pour la fin de l'année

Une nouvelle visite de certification s'est tenue du 3 au 7 juin. Les 5 experts visiteurs étaient sur site pour l'évaluation de notre démarche qualité et gestion des risques. Durant 5 jours les experts visiteurs ont :

- Investigé les thématiques suivantes : le management de la qualité gestion des risques, les droits des patients, le parcours du patient, la prise en charge médicamenteuse, le dossier du patient, la prise en charge du patient au bloc opératoire, en endoscopie, en imagerie interventionnelle ainsi qu'en salle de naissance et le don d'organe et de tissus à visée thérapeutique.



- Evalué sur le terrain ces mêmes sujets ainsi que nos pratiques de prise en charge au travers de 12 patients traceurs dans divers secteurs (médecine, chirurgie, USLD, SSR, psychiatrie).

\* Direction > Direction Qualité > Certification V2014 : rapport de certification (additif - visite de suivi 2018)

## Visite de risques de l'assureur (la SHAM)



Toujours et de la même façon dans l'objectif d'améliorer nos pratiques et sécuriser la prise en soins des patients en juin 2018 une consultante en Management des risques de la SHAM (assureur du CHPM) est venue sur le site de Morlaix pour investiguer nos secteurs les plus à risques (iatrogéniques, techniques et en matière de contentieux).

### Les objectifs de ce type de visite de risques sont :

- D'échanger sur les actions correctives mises en œuvre par rapport aux recommandations émises lors de la précédente visite,

- De produire de nouvelles recommandations au regard de l'expertise de cet organisme.

Ont donc été rencontrés les responsables des secteurs opératoires, des Urgences, de la gynécologie-obstétrique, ainsi que les activités transversales qui concourent à la maîtrise de la sinistralité comme la lutte contre les infections nosocomiales, le circuit du médicament ou la gestion des plaintes.

### Les constats réalisés au moment de ces investigations et retranscrits dans le rapport de visite :

#### Valorisent les mises en œuvre et réalisations au sein de l'établissement, notamment :

- Les mardis de Morlaix.
- La bonne identification du patient tout au long du parcours ainsi que l'information qui y est associée.
- Les filières d'orientation et de PEC aux Urgences et l'accès aux avis de spécialistes.

#### Proposent des actions d'amélioration, comme :

- Des évaluations régulières des protocoles de PEC formalisés sur notre établissement.
- Le développement d'analyses pluri professionnelles de causes d'erreur médicamenteuse entre autre.
- Le formalisme par écrit des organisations en place.

Le rapport de cette visite de risque est à votre disposition sur Intranet

## Indicateurs Qualité et sécurité des Soins (IQSS)



### LES INDICATEURS QUALITÉ ET SÉCURITÉ DES SOINS

ALORS QUE LA CAMPAGNE DE RECUEIL 2019 EST EN COURS, RETOUR SUR NOS RÉSULTATS D'INDICATEURS QUALITÉ ET SÉCURITÉ DES SOINS 2018



Le score de qualité de la lettre de liaison à la sortie en MCO est de 20%

91% des patients PEC en SSR ont un projet de soins/projet de vie pour le temps de leur séjour conforme aux exigences réglementaires

Le dossier d'anesthésie est globalement bien tenu avec un score qualité à 91%

En oncologie la concertation pluridisciplinaire des patients pris en soins est conforme par son exhaustivité dans 84% des cas et suit les exigences de pluridisciplinarité des professionnels discutant du cas à hauteur de 78%

Le parcours du patient en chirurgie ambulatoire au CHPM est bien structuré, construit et suivi qu'il s'agisse de l'éligibilité du patient (96% conforme), du consentement de ce dernier à 99% ou son évaluation à la sortie (91%)

Le dépistage des troubles nutritionnels est satisfaisant pour 86% des patients de SSR et plus faiblement à 65% en MCO

Vous pouvez retrouver l'intégralité de nos résultats sur le site Intranet du CHPM ou sur le site du Ministère Scope Santé.

### QU'EST CE QUE C'EST ?



Les indicateurs servent à mesurer la qualité et la sécurité des soins...



... dans tous les hôpitaux et cliniques de France

### QUE MESURENT-ILS ?

Pour chaque hôpital et clinique, ils mesurent la qualité :

1

#### DANS L'ENSEMBLE DE L'ÉTABLISSEMENT

- La lutte contre les infections
- La qualité du dossier du patient
- La qualité du dossier anesthésique
- La satisfaction des patients
- La concertation entre professionnels pour la cancérologie

2

#### DE CERTAINES PRISES EN CHARGE

- L'accident vasculaire cérébral (AVC)
- L'hémorragie après accouchement
- L'infarctus du myocarde
- L'hémodialyse
- La chirurgie de l'obésité

### À QUOI SERVENT-ILS ?



POUR LES HÔPITAUX ET CLINIQUES



à améliorer leurs pratiques

POUR TOUS



à choisir l'établissement où se faire soigner

POUR EN SAVOIR PLUS, RENDEZ-VOUS SUR [www.scope-sante.fr](http://www.scope-sante.fr)



[www.has-sante.fr](http://www.has-sante.fr)



@HAS\_sante

sept 2016



## FOCUS PROJET SOCIAL

# Le Baromètre social : recueillir l'expression des personnels pour améliorer la qualité de vie au travail

En vue de la rédaction du son projet social pour les années 2019-2023, le centre hospitalier a souhaité recueillir l'expression du personnel sur les sujets relatifs à la qualité de vie au travail, via un questionnaire transmis en septembre et octobre 2017. Le grand nombre de réponses et leur richesse ont permis de nourrir les réflexions des différents groupes de travail pour le projet social finalisé en ce début d'année. Cet article a vocation à reprendre l'essentiel des résultats obtenus, avant une présentation du plan d'action du projet social.

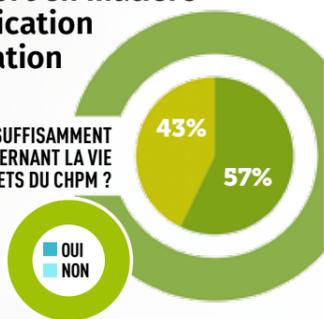
La démarche s'est voulue résolument participative avec pour objectif de favoriser l'expression du personnel et déterminer des actions d'amélioration au sein du projet social. Un questionnaire a été établi en concertation avec pour objectif de traiter au travers d'une cinquantaine de questions, toutes les composantes de la qualité de vie au travail. Au total, 1090 agents ont répondu au questionnaire représentant 51% des personnes interrogées. Ce taux de participation, élevé pour un premier baromètre, illustre le souhait de beaucoup de transmettre leur ressenti sur leur travail.

## Panorama des résultats

Les résultats de l'ensemble de l'établissement, ainsi que les variations par pôle et groupes de métiers ont été analysés au sein des groupes de travail pour le projet social et avec les cadres de chaque pôle. Pour plus d'information sur les résultats, rendez-vous sur intranet.

### Un besoin fort en matière de communication et d'information

DISPOSEZ-VOUS DE SUFFISAMMENT D'INFORMATIONS CONCERNANT LA VIE ET LES PROJETS DU CHPM ?



Une part significative des agents exprime un souhait de disposer de davantage d'information sur la vie et les projets de l'établissement (cf. graphique ci-joint). S'agissant des relais d'information, le journal interne suscite la satisfaction d'une majorité de répondants. L'affichage et l'intranet sont jugés accessibles par beaucoup mais peu satisfaisants, invitant à améliorer ces deux supports. Enfin, 61 % des répondants indiquent que des réunions d'information, d'expression et d'échange sont tenues dans le service et que le cas échéant, ils y participent largement, montrant un intérêt pour les échanges directs sur le quotidien et les projets du service et de l'établissement.



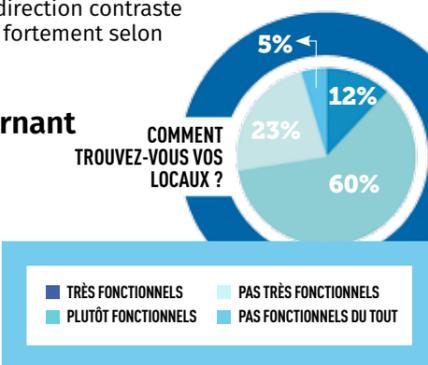
### Des professionnels qui se sentent utiles et font part de dynamiques d'équipes majoritairement positives

Les agents de l'établissement font part d'un sentiment d'utilité fort, partagé par 77% des agents. Parallèlement, un sentiment d'appartenance au service est exprimé par beaucoup (85%), ainsi qu'un sentiment de reconnaissance suffisant par l'équipe (83%), le service (73%) et l'encadrement (67%). Parallèlement, le sentiment d'appartenance au CHPM est plus faible, concernant 65%. Le sentiment de reconnaissance par la direction contraste également (14%). Les résultats diffèrent fortement selon les pôles et groupes de métiers.

### De grandes disparités concernant les locaux, les équipements et les services au personnel

Les locaux et les équipements sont jugés généralement fonctionnels et sécurisants pour le professionnel et le patient. De grandes disparités apparaissent cependant naturellement selon les secteurs de l'établissement.

COMMENT TROUVEZ-VOUS VOS LOCAUX ?



### Violence, stress, risques psycho-sociaux, troubles musculo squelettiques et chutes : des attentes en matière de prévention des risques

	VOUS SENTEZ-VOUS SUFFISAMMENT PROTÉGÉ PAR RAPPORT AUX RISQUES PROFESSIONNELS		
	OUI	NON	NON CONCERNÉ
32,6 - RISQUE CHUTE	48%	31%	12%
32,5 - RISQUE BIOLOGIQUE	47%	24%	21%
32,4 - RISQUE CHIMIQUE	40%	26%	27%
32,3 - RISQUE VIOLENCE/AGRESSION	24%	60%	9%
32,2 - RISQUE PSYCHO-SOCIAUX	26%	60%	8%
32,1 - RISQUE TMS	76%	17%	8%

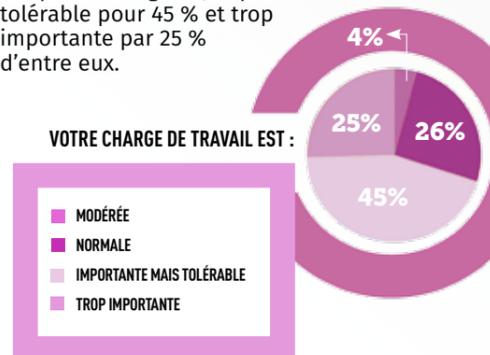
Face aux différents risques professionnels, les répondants expriment un sentiment de protection très variable. Stress, conflits, violence, agressivité et incivilités : une majorité d'agents ne se sent pas suffisamment protégé face

aux risques psycho-sociaux et aux violences et agressions. Ces points déjà largement identifiés font l'objet d'une attention particulière au sein du projet social. Enfin, beaucoup se sentent suffisamment protégés face aux autres risques qui restent pourtant prépondérants dans les accidents de travail, invitant ainsi à renforcer la sensibilisation de tous en la matière.

### Un sentiment d'autonomie partagé et une charge de travail importante et variable

Si les agents font part du sentiment de bénéficier de suffisamment d'autonomie pour effectuer leur travail en grande majorité, les retours sont contrastés concernant la charge de travail. Cette dernière est jugée modérée à normale par plus du quart des agents, importante mais tolérable pour 45 % et trop importante par 25 % d'entre eux.

VOTRE CHARGE DE TRAVAIL EST :



### Temps de travail : satisfaction pour le rythme de travail, une stabilité des plannings inégale

Les agents font part de leur satisfaction pour leur temps de travail, à plus de 90 % et peu d'agents souhaitent changer de quotité. Les réponses sont contrastées s'agissant de la stabilité du planning : 47 % des agents voient leurs plannings modifiés après qu'ils en aient eu connaissance, rarement ou une fois par trimestre, 22 % une à trois fois par trimestre et 31 % plus de trois fois par trimestre.

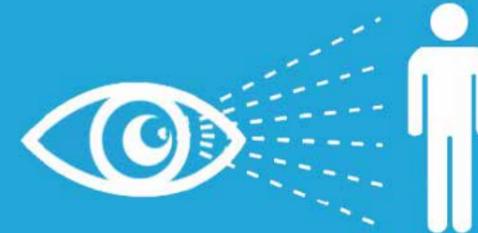
### Un retour positif mais perfectible autour des entretiens professionnels et de la formation

L'entretien professionnel est un moment d'échange privilégié et nécessaire. Tout agent présent doit pouvoir bénéficier d'un tel temps d'entretien. Une majorité d'agent (70 %) indique avoir bénéficié d'un entretien professionnel avec son cadre au cours des douze derniers mois. En matière de formation, les agents font part, pour la moitié, d'un manque d'information sur l'offre de formation et les divers dispositifs individuels de formation. Enfin, plus de la moitié des formations sont effectuées à la demande spontanée des agents ou sur proposition du cadre.

### Et maintenant ?

Les résultats du baromètre social ne doivent pas rester lettre morte, mais être pris en compte dans les travaux en matière de qualité de vie au travail. Le projet social désormais finalisé et voté en instances fera l'objet d'une communication large avec le projet d'établissement.

## FOCUS INNOVATION



# Présentation de l'EMDR

## Eye Movement Desensitization and Reprocessing

Des consultations d'EMDR sont proposées au CHPM, depuis décembre 2017.

EMDR est l'acronyme de « Eye Movement Desensitization and Reprocessing », soit désensibilisation et retraitement par les mouvements oculaires. Ce traitement a été découvert aux Etats-Unis dans les années 80 et a permis de soigner avec succès les soldats revenus traumatisés du Vietnam. Depuis les années 2000, l'EMDR a fait son apparition en Europe et est reconnu par l'OMS. Thérapie neuro-émotionnelle du syndrome post-traumatique (guerre, catastrophe naturelle, accident, attentat, violence sexuelle, maltraitance etc...), le champ d'application de l'EMDR s'est étendu au traitement du traumatisme de moindre importance, à tout événement de vie négatif, passé ou présent, qui entrave la personne dans son fonctionnement et génère de la souffrance.

De manière générale, une information arrivant au cerveau est stockée sous forme de souvenir pendant le sommeil. L'EMDR va s'attacher à retraiter les réseaux de mémoires dysfonctionnels isolés non intégrés par le cerveau et qui sont réactivés en permanence par des éléments déclencheurs. Par différentes phases, le travail associant émotions, sensations corporelles et stimulations oculaires bilatérales permettent de stimuler puis de désensibiliser les chaînes associatives mémorielles afin d'intégrer le souvenir de façon adaptée.

L'EMDR travaille sur le passé, le présent mais aussi le futur en renforçant les ressources internes ou/et externes existantes de la personne. Les traumatismes uniques et récents se traitent assez rapidement, les traumatismes sur des histoires de vie plus complexes sont plus longs à résoudre.

La création d'une consultation EMDR à l'hôpital renforce la diversité d'offre de soins et permet à certains patients de trouver une alternative à la prise de médicaments.

Les consultations se font sur prescription médicale ou autre prescripteur, elles sont intersectorielles et gratuites. Elles ont lieu dans le bâtiment des Chardonnerets

Auteurs : J. Reguer et B. Le Baad, Docteur Le Lann.





## INSTITUT DE FORMATION EN SOINS INFIRMIERS ET AIDES-SOIGNANTS

# Voyage pédagogique au Plat Pays

Lundi 1<sup>er</sup> avril 2019, 4h30 du matin, 35 étudiants en soins infirmiers de 3<sup>ème</sup> année accompagnés de 2 formateurs de l'IFSI de Morlaix prennent place dans le car, direction la Belgique. Mais revenons quelques mois plus tôt... Un tel voyage ne s'improvise pas, de multiples questions sont à réfléchir et à construire, rencontres pédagogiques, financement, organisation, logistique...

Le choix de la destination étant fixé, la Belgique, débute une recherche de partenariat auprès d'institutions susceptibles et désireuses d'accueillir le groupe. Les contacts pris avec

les différents instituts et associations belges se révèlent productifs. Le voyage peut alors s'organiser autour de ces différentes rencontres pédagogiques.

### Au programme du voyage :

- **Amiens** : visite du centre SIMU Santé à Amiens (un stop à Amiens a permis aussi de fractionner le voyage).
- **Bruxelles** :
  - Rencontre avec les membres de l'association pour le Droit de Mourir dans la Dignité, exposé des lois belges de 2002 relatives aux droits des patients, aux soins palliatifs et à l'euthanasie.
  - Haute Ecole Léonard de Vinci, rencontre avec les formateurs, présentation du système de formation belge, du référentiel des études infirmières et des différentes spécialités.
  - Visite du Parlementarium et du parlement européen.
- **Bruges** : visite de la cité (dernière étape sur la route du retour).

Lors de ces différentes visites, il est à noter que nous avons été extrêmement bien accueillis par nos hôtes, accueil très chaleureux et aussi très professionnel.

Chaque rencontre était préparée, structurée. Nous les remercions sincèrement.

Parallèlement à ce versant pédagogique les étudiants avaient dû s'atteler à la logistique, transports, hébergements... pas une mince affaire pour un groupe de 37 personnes. Les étudiants, rassemblés au sein de l'association ADESIF\*, avaient donc mené de multiples actions, ventes diverses et organisations de manifestations sportives afin de financer le transport et l'hébergement.

Cette riche semaine a passé très vite. Le retour à l'IFSI s'est fait comme prévu, samedi 6 avril, 1h du matin. Les étudiants se sont montrés très satisfaits de leur voyage, récompensés de leurs investissements. Ils ont su se fédérer et se mobiliser autour d'un projet, y ont pris plaisir et l'ont mené jusqu'au bout.

Ce voyage marque la fin de leur formation, il vient clôturer trois ans d'études mais en même temps il leur a offert de nouvelles perspectives, une ouverture d'esprit. Il leur a donné envie : envie de soigner, envie d'apprendre et de voyager.

\*ADESIF : Association des étudiants en soins infirmiers de l'IFSI de Morlaix.

## en direct de LA DRH MOUVEMENTS DU PERSONNEL De mai à décembre 2018

### ENTRÉE

#### Recrutement par voie de changement d'établissement

<b>ARRIVÉE 2018</b>	
<b>ARRIVÉE 2019</b>	

#### Recrutement CDI

<b>ARRIVÉE 2018</b>	
<b>ARRIVÉE 2019</b>	

#### Réintégration après disponibilité

<b>ARRIVÉE 2018</b>	
---------------------	--

#### Réintégration après congé parental

<b>ARRIVÉE 2018</b>	
<b>ARRIVÉE 2019</b>	

#### Recrutement

<b>ARRIVÉE 2018</b>	
<b>ARRIVÉE 2019</b>	

### Intégration

<b>ARRIVÉE 2018</b>	
<b>ARRIVÉE 2019</b>	

### Mise en stage

<b>ARRIVÉE 2018</b>	
<b>ARRIVÉE 2019</b>	

### SORTIE

#### Disponibilité

<b>ARRIVÉE 2018</b>	
<b>ARRIVÉE 2019</b>	

#### Intégration directe

<b>ARRIVÉE 2018</b>	
<b>ARRIVÉE 2019</b>	

### Congé parental

<b>ARRIVÉE 2018</b>	
<b>ARRIVÉE 2019</b>	

### Radiation des cadres

<b>ARRIVÉE 2018</b>	
<b>ARRIVÉE 2019</b>	

### Radiation des cadres + après disponibilité

<b>ARRIVÉE 2018</b>	
<b>ARRIVÉE 2019</b>	

### Détachement

<b>ARRIVÉE 2018</b>	
<b>ARRIVÉE 2019</b>	

### Démission en voie d'un changement d'établissement

<b>ARRIVÉE 2018</b>	
<b>ARRIVÉE 2019</b>	

### Démission

<b>ARRIVÉE 2018</b>	
<b>ARRIVÉE 2019</b>	

### Retraite

<b>ARRIVÉE 2018</b>	
<b>ARRIVÉE 2019</b>	



# DEUX FOIS PLUS PRÉVOYANT POUR PLUS DE SÉRÉNITÉ

2 MOIS  
OFFERTS<sup>(1)</sup>

sur MNH EVOLYA  
ET sur MNH PREV'ACTIFS  
pour toute souscription simultanée.

**UNE GARANTIE SANTÉ  
COMPLÈTE ET ÉVOLUTIVE,**  
pensée pour vous,  
hospitaliers.

**LA SOLUTION PRÉVOYANCE**  
qui garantit votre salaire  
et vos primes en cas  
d'arrêt de travail.

Mutuelle hospitalière  
[www.mnh.fr](http://www.mnh.fr)

**PLUS D'INFORMATIONS :**

- ▶ **Yann Colin**, conseillère MNH,  
06 48 19 36 34, [yann.colin@mnh.fr](mailto:yann.colin@mnh.fr)
- ▶ **Sylvie Ledo-Landin**, correspondante MNH,  
02 98 62 60 20, [sledo-landin@ch-morlaix.fr](mailto:sledo-landin@ch-morlaix.fr)

